

## Article

---

« La sociologie de l'intégration internationale : essai de bilan critique »

Panayotis Soldatos

*Études internationales*, vol. 5, n° 3, 1974, p. 519-541.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700458ar>

DOI: 10.7202/700458ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# LA SOCIOLOGIE DE L'INTÉGRATION INTERNATIONALE : ESSAI DE BILAN CRITIQUE

Panayotis SOLDATOS \*

## CONSIDÉRATIONS INTRODUCTIVES

La littérature politologique spécialisée, consacrée à l'étude des phénomènes de l'intégration internationale <sup>1</sup>, a déjà atteint le premier cycle de son âge positif. S'appuyant, en effet, sur une vaste phénoménalité intégrative aux contours essentiellement régionaux <sup>2</sup>, bénéficiant du progrès méthodologique de l'analyse socio-politique et s'inspirant d'une série d'approches et d'expériences interdisciplinaires, la sociologie de l'intégration internationale revendique un droit de cité en sciences sociales ; elle constitue un *hard core* de travaux se situant tout naturellement en dehors de l'ornière de l'historicisme classique <sup>3</sup> et de la science juridique, ayant la capacité méthodologique de mordre efficacement sur la réalité socio-politique qui sous-tend la phénoménalité intégrative, permettant, enfin, un plus haut degré d'intelligibilité du réel <sup>4</sup>.

Le foisonnement des pensées au niveau des processus d'intégration internationale a, depuis quelques années, conduit les spécialistes des sciences sociales en général, de l'analyse politique en particulier, à une réflexion critique, voire créatrice, s'efforçant d'évaluer, dans ce domaine, le chemin épistémologique parcouru, les instruments méthodologiques utilisés, les démarches de théorisation

---

\* *Professeur agrégé au Département de science politique de l'Université Laurentienne de Sudbury et membre associé du corps scientifique de l'Université de Bruxelles.*

1. Notre réflexion se réfère aux dimensions socio-politiques de l'intégration internationale ; elle ne s'étend pas à l'analyse des aspects spécifiquement économiques de cette phénoménalité et des travaux d'inspiration économique la concernant.
2. La prolifération, depuis la fin de la dernière guerre, d'organisations régionales, généralement à vocation continentale, a fourni d'excellentes pistes de recherche aux spécialistes des sciences sociales, intéressés aux processus d'intégration internationale.
3. Contrairement aux tendances de l'analyse historique classique, l'orientation contemporaine des études historiques indique un net recours à l'acquis méthodologique des sciences sociales et aux approches explicatives (voir, par exemple, les travaux de P. Renouvin et de J.-B. Duroselle sur les données fondamentales et les causes profondes des comportements des acteurs de la vie internationale). Sur cette question, voir ci-après : *L'approche descriptive*.
4. Nous aurons l'occasion, tout au long de cet exposé, de nous référer à plusieurs de ces travaux, sans, toutefois, prétendre à un inventaire exhaustif.

opérées, le volume des connaissances acquises, les pistes de recherche explorées ou proposées. Dès lors, d'aucuns pourraient s'interroger sur la portée de notre propre tentative de réflexion sur l'état de la sociologie de l'intégration internationale, craignant les effets d'un double emploi ou d'une opération dans des eaux qui, du point de vue des nouvelles créations, semblent demeurer stagnantes depuis quelque temps déjà<sup>5</sup>.

Notre réponse à cette crainte est bien simple : conscient des réalisations, des faiblesses et des aspirations de la sociologie de l'intégration internationale, tant au niveau des travaux de recherche et de construction théorique primaires<sup>6</sup> qu'à celui de la réflexion dérivée, commentant, appliquant ou développant les théorisations déjà existantes<sup>7</sup>, nous avons tenté d'éviter de suivre les chemins battus et de doter cette étude de deux objectifs qui sont suffisamment autonomes et, à notre avis, extrêmement opératoires. Il s'agira, en effet, de reconstituer ici, et ceci de manière synthétique, le canevas et la trame politologiques essentiels des travaux théoriques sur l'intégration internationale, d'une part, de souligner l'importance, d'un point de vue épistémologique et heuristique, et de persévérer dans une sphère de théorisation en voie de développement, d'autre part.

Cela étant, nous arrivons maintenant au stade de l'introduction spécifique des divers niveaux de notre réflexion qui sont regroupés dans les quatre rubriques de cette étude :

5. Nous faisons allusion ici à certaines difficultés qu'a la sociologie de l'intégration à dépasser la frontière de l'approximation et à franchir définitivement le seuil des interprétations partielles. En effet, hypothéquée par les insuffisances de la théorie sociologico-politique, la sociologie de l'intégration tend parfois à perdre le souffle de son inspiration et le contact avec la réalité observée. (Sur cette question, voir ci-après notre critique globalisant des travaux de sociologie de l'intégration internationale : « Les limites explicatives des démarches de théorisation en intégration internationale »).
6. Nous pensons, notamment, aux travaux d'Alker, de Deutsch, d'Etzioni, de Haas, de Lindberg, de Nye et de nombreux autres spécialistes s'efforçant d'explorer la réalité intégrative et de proposer des modèles d'exposition, d'explication et de prévision la concernant (des références précises à ces travaux seront faites dans le corps de notre exposé).
7. Voir notamment les travaux suivants : J. BARREA, *L'intégration politique externe : notion globale et analyse sociologique*, Louvain, Paris, 1969 ; S. BERNARD, *Réflexions sur l'état présent de la théorie de l'intégration régionale*, Bruxelles, 1970 (ronéo) ; J. DE VREE, *Political Integration : The Formation of Theory and its Problems*, La Haye, Paris, 1972 ; M.-E. DE BUSSY *et al.*, « Approches théoriques de l'intégration européenne », *Revue française de science politique*, 1971, n° 3, pp. 615-653 (il s'agit d'une excellente étude dont les réflexions critiques et les références bibliographiques témoignent d'une très vaste connaissance de la littérature spécialisée consacrée à cette matière) ; R. HANSEN, « Regional Integration : Reflections on a Decade of Theoretical Efforts », *World Politics*, 1969, n° 2, pp. 242-271 ; S. HOFFMANN, « Vers l'étude systématique des mouvements d'intégration internationale », *Revue française de science politique*, 1959, n° 2, pp. 474-485 ; L. LINDBERG et S. SCHEINGOLD, *Europe's Would-Be Polity ; Patterns of Change in the European Community*, N.J., 1970 ; J. NYE (éd.), *International Regionalism*, Boston, 1968 ; D. SIDJANSKI, *Dimensions européennes de la science politique*, Paris, 1963 ; P. SOLDATOS, *Vers une sociologie de l'intégration communautaire européenne : essai de théorie générale systématique*, Louvain, 1973 ; numéros spéciaux de la revue *International Organization*, automne 1970 et été 1971, consacrés à l'intégration régionale et aux rapports transnationaux.

– Dans la première partie de notre exposé, nous nous consacrerons à l'exploration globalisante, mais systématique, des contours épistémologiques de cette branche de discipline qu'est la sociologie de l'intégration internationale.

– Par ailleurs, l'historique de l'évolution de la sociologie de l'intégration internationale, caractérisée par une accumulation d'espoirs et de déceptions, de consensus et de controverses, d'instruments de réflexion positive et de constructions incertaines, de réalisations actuelles et d'assertions prévisionnelles, nous incite à tenter, dans la deuxième partie de l'étude, et ceci de façon synthétique, la présentation des efforts de théorisation effectués au niveau de l'analyse sociologique de l'intégration internationale.

– Dans la troisième partie, nous procéderons à l'évaluation critique et, par moments, démystifiante, de l'œuvre accomplie tout au long de cet effort de théorisation.

– Dans le cadre de nos conclusions, enfin, nous chercherons à dégager les prolongements scientifiques des voies de théorisation proposées. Ceci dit, il ne s'agira que de considérations provisoires. Ne voulant pas, en effet, mettre la charrue avant les bœufs et limiter la liberté de réflexion de ceux qui aimeraient profiter de leurs expériences dans cette matière pour se prononcer sur la portée épistémologique actuelle et potentielle, nous nous limiterons à indiquer les crêtes qui se dessinent à l'horizon de cette branche de discipline et qui nous serviront de point de repère pour une réflexion ultérieure.

## I – LES CONTOURS CONCEPTUELS ET ÉPISTÉMOLOGIQUES DE LA SOCIOLOGIE DE L'INTÉGRATION INTERNATIONALE

### A – Une phénoménalité intégrative

La sociologie de l'intégration internationale se consacre à l'étude de certaines formes de rapprochement humain consistant à élargir et à approfondir les cadres de la vie sociale des individus et des groupes d'individus qui y sont impliqués.

Cela dit, l'analyse du contenu spécifique des phénomènes intégratifs internationaux a toujours été hypothéquée par la conceptualisation insuffisante du vocable « intégration », dont les modes d'emploi ont connu une prolifération galopante au niveau des diverses disciplines avant que l'accord ne se fasse sur sa signification profonde et que ses contours terminologiques ne soient adaptés au large éventail des phénomènes qu'il englobe.

Devant cette situation, et sans toutefois perdre de vue les limites analytiques d'une conceptualisation globalisante s'appliquant à une multitude de cas et d'activités humaines, nous croyons pouvoir avancer, à ce stade de notre connaissance du réel, une définition de l'*intégration politique*, qui est à la base de notre problématique et qui, à nos yeux, mettra suffisamment en relief les éléments constitutifs des phénomènes intégratifs essentiels sur lesquels se penche la branche de discipline que nous présentons<sup>8</sup>.

8. Pour une conceptualisation circonstanciée du vocable « intégration » et de ses divers aspects, niveaux et dimensions, voir notamment l'étude de BARREA, « L'intégration politique externe », *op. cit.*, pp. 63-102 et les références citées.

Le concept d'*intégration politique* constitue, aujourd'hui, une des notions clefs du discours politologique moderne. Il désigne une phénoménalité sociétale interne et une réalité internationale en constante évolution.

– *Sur le plan interne*, nous définissons l'intégration politique comme un *processus* tendant à réunir des individus et des groupes d'individus, de manière à en faire un système politique interne et/ou tendant à établir une interdépendance plus étroite entre les membres, individuels et collectifs, d'un système politique interne.

– *Sur le plan international*, qui cadre avec les contours de notre sujet, le phénomène d'intégration politique est un *processus* complexe de régulation et d'agrégation, qui rassemble des systèmes nationaux ou internationaux en un schéma unique (système politique commun) et/ou qui tend à l'augmentation du degré de compatibilité des composantes desdits systèmes entre elles et avec celles du cadre systémique unique.

Ces deux définitions constituent à nos yeux une plate-forme de conceptualisation suffisamment opérationnelle : elles nous permettent d'appréhender le caractère dynamique de l'intégration ainsi que ses deux niveaux de développement essentiels : le niveau interne et le niveau externe.

Pour ce qui est de l'aspect dynamique de l'intégration, notre définition met l'accent sur l'idée de *processus* et ne se limite point à l'état de ce qui est intégré.

Cette notion d'*intégration-processus*<sup>9</sup> comporte deux éléments explicatifs majeurs : selon le premier, l'intégration dépend de l'affrontement de diverses forces (économiques, culturelles, socio-politiques), qui entrent en lutte et qui constituent des facteurs positifs ou négatifs d'intégration, agissant dans des conditions déterminées ; selon le second, le passage de la phase inférieure, qui est celle de la désintégration, à la phase supérieure de l'intégration, est loin d'être soudain, immédiat, sans transition, automatique et définitif ; l'état de ce qui est intégré représente toujours une étape transitoire d'une évolution vers la réalisation de l'unité totale et parfaite des parties en voies d'intégration, situation idéale aux contours imprécis.

Dans cet ordre d'idées, l'*intégration-situation*<sup>10</sup>, qui représente l'état de l'intégration à un moment donné, et l'*intégration-processus*, qui constitue un flux perpétuel de phénomènes intégratifs, peuvent coexister et trouver leur représentation graphique simplifiée dans une courbe cumulative où serait porté en ordonnée, à la fin de chaque phase du processus, non pas le degré d'intégration de chaque étape parcourue (aspect statique), mais le total des précédentes étapes, y compris les éléments de la phase finale (aspect dynamique).

9. Nous empruntons cette expression à BARREA, *op. cit.*, p. 64. C'est à ce même auteur que nous empruntons les termes « intégration interne » et « intégration externe » utilisés ci-après.

10. BARREA, *op. cit.*, p. 64, a recours à cette expression pour souligner les aspects statiques des phénomènes intégratifs.

Le second aspect conceptuel de notre définition consiste en la mise en relief des deux niveaux essentiels du processus intégratif, à savoir les niveaux *externe* et *interne*.

– Le premier est celui de la création d'un nouveau cadre intégratif commun ou de l'intégration de nouvelles parties dans une unité préexistante.

– Le second est celui de l'accroissement du degré d'intégration d'un tout déjà existant.

## B – Les dimensions sociologiques de la matière

Après cette brève esquisse des contours conceptuels de la phénoménalité étudiée, il convient de procéder à l'identification des contours épistémologiques de la branche de la discipline à laquelle on a confié l'étude systématique des phénomènes d'intégration politique internationale. En d'autres termes, il est indiqué de dégager les considérations qui ont déterminé la volonté de lier l'étude des problématiques de l'intégration en général, et de l'intégration politique internationale en particulier, à la notion de *sociologie*.

Sans prétendre à une analyse exhaustive sur cette question ni vouloir nous substituer à ceux qui ont largement recouru, sur le plan académique et épistémologique, à la dénomination « sociologie de l'intégration », nous croyons pouvoir souligner certains des éléments explicatifs de l'adjonction à la matière étudiée du vocable « sociologie ».

– Nous voyons dans cette dénomination, le désir de la branche de discipline en question de s'affranchir, au niveau des unités académiques (enseignement et recherche), de plusieurs disciplines, telles que le droit, l'économie et l'histoire, qui se penchent, entre autres, sur l'intégration. Il s'agit d'une tendance à l'émancipation académique et scientifique qui, si elle ne brûle pas les étapes, pourra conférer à la théorie de l'intégration internationale un droit de cité dans les institutions scientifiques.

– Notre deuxième élément d'explication se réfère à l'évolution générale des sciences sociales, accélérant l'allure sur la voie du positivisme épistémologique (établissement de modèles explicatifs et prévisionnels, formulation de lois, etc.) et s'alignant, au niveau des méthodes d'explication rigoureuse, aux sciences dites exactes. Ce processus d'établissement d'un cadre précis d'observation et de référence étant plus net dans la sphère de la sociologie, on peut comprendre pourquoi l'étude des phénomènes intégratifs tend, de plus en plus, à se dissocier de l'orientation normative, juridico-institutionnelle ou même historico-politique et à se rapprocher de l'analyse sociologique<sup>11</sup>.

– Subséquemment, nous devons reconnaître que l'observation, l'analyse et l'explication systématiques des phénomènes d'intégration n'ont été possibles que

11. Sur cette évolution des sciences sociales en général, de la sociologie et de la science politique en particulier, voir, notamment : S. BERNARD, *Partis, groupes et opinion publique*, cours photocopié, Bruxelles, 1968, surtout p. 179ss. ; SOLDATOS, *op. cit.*, pp. 124-127, et les références citées.

grâce au développement méthodologique qualitatif de la sociologie (sondages d'opinion, enquêtes d'opinion, interviews, analyses de contenu, recherches documentaires, approches quantitatives, etc.). Aussi est-il normal que l'étude des processus d'intégration internationale désire profiter de ces acquis sociologiques.

– Sous l'impulsion de la *Behavioral Science Approach*, considérant que les phénoménalités politiques ne se situent pas uniquement au niveau des institutions publiques, mais sont, au fond, le résultat du comportement des individus, petits groupes, organisations sociales, institutions scolaires, structures familiales, la discipline politique en général, et la branche de la discipline qui se penche sur les phénomènes intégratifs en particulier, ont incorporé dans leur champ d'observation de nombreuses réalités sociologiques fondamentales, telles que la dynamique des groupes, la stratification sociale des acteurs impliqués dans un processus intégratif, les phénomènes de socialisation politique au niveau des structures intégratives, les multiples jeux d'influence qui en résultent, ou même les facteurs psycho-sociaux qui déterminent les processus d'intégration<sup>12</sup>.

– L'appréhension des contours exacts de l'intégration internationale, phénomène dynamique à facettes multiples, n'est possible que si l'on s'engage résolument dans la voie de l'*analyse sociologique*<sup>13</sup>, qui consiste en l'examen des phénomènes d'intégration dans leurs rapports avec l'ensemble des phénomènes de leur environnement, dans le but de dégager les causes d'ordre social, économique, culturel, idéologique ou autre, qui déterminent cette phénoménalité intégrative<sup>14</sup>. Il s'agit, en effet, d'une recherche d'explication qui tienne compte de l'ensemble sociétal au sein duquel se produisent les phénomènes intégratifs et duquel dépendent leurs phénomènes-causes.

– La théorisation des phénomènes intégratifs s'inscrit dans le cadre d'une finalité épistémologique qui ramène nos connaissances à la formulation de *lois sociologiques* dont la valeur explicative ou prédictive se situe pour une foule de raisons liées à la complexité, à la plasticité et à l'originalité des phénomènes intégratifs, d'une part, au sujet de l'explication sociologique (subjectivité de la démarche de l'auteur) et, d'autre part, au niveau de certaines régularités ou tendances générales.

Cette première série de développements nous aide à circonscrire notre point de vue au sujet des dimensions et des contours épistémologiques de la matière que nous explorons dans cet article.

Il s'agit d'un domaine de réflexion scientifique portant sur la théorisation partielle ou globalisante des phénomènes d'intégration politique, en l'occurrence internationale, et s'appuyant, d'un point de vue méthodologique, sur un ensemble d'approches et de techniques propres aux sciences sociales, largement développées en sociologie et fréquemment utilisées en analyse politique.

12. Au sujet de cette approche, voir notamment D. SINGER, « The Behavioral Science Approach to International Relations: Payoff and Prospects », *International Politics and Foreign Policy; A Reader in Research and Theory*, New York, 1969, pp. 20-29 (J.N. ROSENAU éd.).

13. À propos de l'analyse sociologique, voir notamment R. ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, 1962, surtout pp. 13-30 et 183ss.

14. En ce sens s'exprime BARREA, *op. cit.*, pp. 13-14.

Dans cet ordre d'idées, et indépendamment des rapports délicats, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche, entre les diverses disciplines ou branches de discipline, les démarches intellectuelles considérées dans ce travail, peuvent être qualifiées de *théorie* ou de *sociologie de l'intégration* : il s'agit d'un processus de construction systématique, mais progressive, d'un cadre conceptuel explicatif et prédictif, dans lequel toute une branche de discipline est jetée, qui oriente la recherche en imposant la sélection des faits et qui permet de tirer des hypothèses de travail ultérieur en offrant des explications causales et des interprétations certaines des phénomènes étudiés.

## II – LE CHEMINEMENT THÉORIQUE DE LA SOCIOLOGIE DE L'INTÉGRATION INTERNATIONALE

### A – Questions d'approche

Comme nous allons le constater tout au long du présent exposé, la sociologie de l'intégration politique internationale emprunte beaucoup à la théorie politique générale, tant au niveau de l'élaboration conceptuelle et des autres formes de théorisation que sur le plan de l'emploi des diverses méthodes d'explication socio-politique. Aussi cette branche de discipline partage-t-elle nécessairement les grandeurs, les faiblesses et les aspirations des sciences sociales en général, et de la science politique en particulier.

Nous pouvons retracer la ligne ascendante de l'évolution des schémas d'observation et d'analyse théorique des phénomènes intégratifs en prenant comme points caractéristiques les diverses démarches intellectuelles qui ont précédé et suivi le *take-off* théorique de la sociologie de l'intégration. Il s'agit de plusieurs types de démarches parmi lesquelles il importe de mentionner l'approche normative, l'approche descriptive à caractère historico-politique, ou historico-comparatif, l'approche juridico-institutionnelle et l'approche sociologique.

Pour illustrer nos propos sur les diverses approches évoquées, nous nous référerons à des travaux portant sur l'intégration européenne, qui nous proposent une mine de cas intégratifs et qui constituent un banc d'essai privilégié pour le spécialiste de l'intégration internationale.

*L'approche normative* a occupé et continue encore à occuper une place de choix au niveau de la littérature spécialisée, relative à l'intégration internationale en général et à l'intégration européenne en particulier. Les œuvres, notamment, de Romain Rolland, André Gide, Paul Valéry, Julien Benda, P.-E. Drieu La Rochelle, Alfred Fabre-Luce, Georges Bernanos, Jules Romains, Thomas Mann, Stefan Zweig, Jean Guéhenno, Jean Monnet et de nombreux autres auteurs, témoignent de l'orientation générale de l'approche qui demeure normative et mélange les considérations objectives à des finalités culturelles, idéologiques, politiques, économiques et sociales, fortement teintées de jugements de valeur : pour ne prendre que quelques exemples, la souveraineté nationale, la sécurité



économique, la sécurité militaire, la paix, la démocratie libérale, la libre entreprise, l'efficacité technocratique et le dynamisme fonctionnaliste constituent autant d'éléments de valeur qui se trouvent au cœur du débat normatif à propos de la construction européenne.

L'approche normative a joué, depuis la fin de la dernière guerre, un rôle moteur au niveau des diverses théories d'action. En effet, tout en déclenchant des situations conflictuelles, très marquées par des idéologies supranationalistes, souverainistes, etc., l'approche normative a représenté, en matière d'intégration internationale, un détonateur dans la mise en marche du mécanisme d'intégration à vocation universelle ou à caractère régional<sup>15</sup>.

Cela dit, le besoin d'une certaine dépolitisation du débat et d'un développement de la recherche empirique a ralenti, dès la fin des années cinquante, le rythme de la production intellectuelle à caractère normatif.

*L'approche descriptive.* L'intégration internationale a bénéficié d'une floraison de travaux descriptifs relatant les faits historico-politiques des mouvements intégratifs et s'efforçant de saisir leurs dimensions réelles. La recherche, l'identification, l'exposé et la classification des faits intégratifs ont aidé nos démarches cognitives et nous ont offert des sommes descriptives fort intéressantes.

En matière de phénomènes intégratifs, l'approche descriptive a, depuis une quinzaine d'années, fait preuve de dynamisme créateur et su dépasser l'étage supérieur du journalisme pour procéder à une observation rigoureuse de la réalité, à une sélection critique et judicieuse des faits, à un début d'explication, enfin, des événements intégratifs, appuyé fort souvent sur des démarches historico-comparatives. Cette dernière évolution tient largement compte de l'orientation contemporaine de la discipline historique, s'intéressant de plus en plus à la recherche des phénomènes-causes des diverses tranches événementielles et aux démarches explicatives systématiques. Aidée, en effet, par le développement général des méthodes d'analyse historique, et nous citons ici, à titre d'exemple, les efforts de l'« École Renouvin » s'intéressant énormément à l'étude des déterminants des situations historiques et visant à déceler les données fondamentales et les causes profondes des conduites diplomatiques et des comportements conflictuels<sup>16</sup>, le recours à la méthodologie par les historiens de l'université de Nantes, l'abandon, enfin, partiel de l'ornière de l'historicisme classique par l'équipe de

15. Au sein d'une longue série d'études sur l'intégration internationale fourrées d'éléments normatifs et inspirées du cas européen, nous relevons M. ALLAIS, *L'Europe unie, route de prospérité*, Paris, 1960 ; H. BRUGMANS, *L'idée européenne : 1920-1970*, Bruges, 1970 ; F. DEHOUSSE, *L'Europe et le monde*, Paris, 1961 ; Lord GLADWYN, *L'Angleterre et l'Europe*, Lausanne, 1961 ; J. MONNET, *Les États-Unis d'Europe ont commencé : la Communauté européenne du charbon et de l'acier*, Paris, 1955 ; F. PERROUX, *L'Europe sans rivages*, Paris, 1954 ; D. DE ROUGEMONT, *The Meaning of Europe*, Londres, 1965.

16. Voir notamment l'ouvrage de P. RENOUVIN et J.-B. DUROSELLE, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, 1970, et les études de J.-B. DUROSELLE, *Le conflit de Trieste*, Bruxelles, 1966 ; « L'étude des relations internationales », *Revue française de science politique*, 1952, pp. 676-701.

Princeton<sup>17</sup>, animée et guidée par Karl Deutsch et orientée vers des analyses politologiques à caractère historico-comparatif<sup>18</sup>, l'analyse descriptive a réussi à élargir la grille de nos données empiriques en matière d'intégration par des éléments de classification systématique et de présentation causale<sup>19</sup>.

*L'approche juridico-institutionnelle.* L'analyse des phénomènes intégratifs sous l'angle des structures et des mécanismes juridiques qui les encadrent et déterminent, en partie<sup>20</sup>, leur évolution est extrêmement développée et largement suivie. On s'efforce d'expliquer les processus intégratifs à la lumière des normes juridiques qui les façonnent et qui canalisent plusieurs de leurs phénomènes-effets. Si l'on étudie, par exemple, un des derniers volumes des *Novelles*, élaboré sous la haute direction de l'ancien procureur général de la Belgique, W. J. Ganshof van der Meersch, et consacré au Droit des Communautés européennes<sup>21</sup>, on constate que ses auteurs présentent un système de droit communautaire construit sur la base d'une méthode scrupuleusement et rigoureusement juridique qui permet de mettre en relief le cadre de fonctionnement et les instruments opérationnels du processus d'intégration européenne des Communautés.

Cela dit, cette approche extrêmement opératoire au niveau des institutions politiques et des processus juridiques de distribution autoritaire des valeurs systémiques, ne peut tenir suffisamment compte de la fluidité des relations socio-politiques et des phénomènes intégratifs situés au plan des échanges d'influence souvent informels ou occultes, non nécessairement réglementés et n'ayant pas toujours un aspect public, d'autorité légale et de sanction judiciaire.

*L'approche sociologique.* Toutes les précédentes approches présentent un important aspect de complémentarité : elles sont complémentaires entre elles et complémentaires par rapport à la dernière approche, l'approche sociologique.

a) L'approche normative n'est pas toujours déductive et les jugements de valeurs s'appuient souvent sur des réalités, même si celles-ci sont subjectivisées. Dès lors, l'orientation normative fait souvent appel à l'approche descriptive dont elle tend, par la suite, à évaluer les résultats.

b) L'approche juridico-institutionnelle n'est opérationnelle qu'après une sélection systématique des données essentielles des systèmes juridiques analysés, confiée à l'approche descriptive qui se penche sur le cheminement des règles et

17. Nous sommes, en effet, d'accord avec BERNARD, « Réflexions sur l'état présent de la théorie de l'intégration régionale », *op. cit.*, p. 16, pour affirmer que l'approche de Princeton, « sans réussir à se dégager (complètement) de l'ornière de l'historicisme, contient les premiers linéaments d'un modèle sociologique de l'intégration régionale, axé sur la méthode comparative ».

18. Voir l'ouvrage collectif de cette équipe, *Political Community and the North Atlantic Area : International Organization in the Light of Historical Experience*, Princeton, 1957.

19. Au sujet de cette littérature spécialisée aux traits descriptifs et aux objectifs explicatifs, plus particulièrement centrée sur le cas européen, voir P. SOLDATOS, *Les données fondamentales de la politique britannique à l'égard de la Communauté économique européenne : 1955-1970*, Bruxelles, 1973, et les références bibliographiques citées.

20. Le cadre institutionnel d'une unité intégrative constitue une variable qui reflète et conditionne le processus d'intégration y afférent (voir *infra* : *L'approche sociologique*).

21. L'ouvrage s'intitule *Droit des Communautés européennes*, Bruxelles, 1969.

des structures. Elle est également liée à des jugements de valeur, dans la mesure où plusieurs constructions juridiques, telles que la théorie de l'effet utile, de la supériorité de certaines normes ou ordres juridiques, du transfert d'éléments de souveraineté, de la légitimité intégrative, etc., s'appuient non seulement sur la rationalité intrinsèque des systèmes juridiques, mais, également, sur une certaine conception subjective de l'intérêt de ceux qui auront à obéir à leur cadre légal.

c) Quant, enfin, aux rapports de complémentarité qui relient les trois premières approches à la quatrième, celle de la théorisation sociologique, ils se ramènent aux constatations suivantes :

– Des éléments d'orientation normative s'infiltrèrent dans les analyses sociologiques par les diverses fissures de son cadre épistémologique : le choix des événements, des données et des règles de classement ne semble malheureusement pas encore dégagé de tout élément de subjectivisme et d'appréciation idéologique. Il en va de même pour les schémas de théorisation proposés. Pour ne prendre qu'un exemple tiré de la phénoménalité européenne, les attitudes et les conceptions idéologiques des élites favorables à la supranationalisation de l'Europe occidentale n'ont pas été conditionnées uniquement par l'analyse sociologique des transformations réelles des situations sociales objectives de leurs pays respectifs. Sinon, le déplacement des systèmes nationaux vers un centre nouveau d'équilibre aurait pu s'effectuer dans le sens de l'intégration de type international classique, comme ce fut le cas pendant les premières années de l'après-guerre. Il a fallu, en effet, que l'on défende avec vigueur le modèle supranational comme une nouvelle forme d'organisation des rapports internationaux en Europe et comme la seule réponse valable aux tensions continues et aux crises successives auxquelles étaient soumis les systèmes nationaux de ce continent. Nous sommes en présence d'une anticipation idéologique mêlée à des jugements de valeur sur la validité du projet communautaire européen<sup>22</sup>.

– L'utilité de l'approche descriptive pour l'analyse sociologique est aisée à établir. Les schémas théoriques de la sociologie de l'intégration ne pourraient prétendre au positivisme épistémologique et au réalisme scientifique, s'ils provenaient d'une démarche exclusivement cantonnée dans la méthode d'analyse déductive ou d'une description insuffisante des éléments événementiels. Car la peur de l'*hyperfactualism* ne doit jamais nous faire céder à la tentation du scientisme abstrait. Un équilibre quantitatif et qualitatif entre les faits et les variables explicatives est nécessaire, si l'on veut ramener la sociologie de l'intégration plus près de la réalité étudiée, réalité avec laquelle, comme nous allons le souligner plus loin, elle a souvent perdu contact<sup>23</sup>.

La démarche descriptive a déjà fait plusieurs pas vers l'analyse sociologique : des méthodes d'analyse historico-comparative et des systématisations causales ont réduit le fossé qui séparait jadis les deux approches. Aussi pouvons-nous penser que c'est dans la jonction de deux types d'analyse scientifique que commence la voie de la vérité recherchée.

22. En ce sens, voir BERNARD, « Réflexions sur l'état présent de la théorie de l'intégration régionale », *op. cit.*, pp. 94-99.

23. Sur cette question, voir SINGER, *loc. cit.*, pp. 20-29.

– Pour ce qui est, enfin, de l'approche juridico-institutionnelle, elle présente une extrême utilité pour l'approche sociologique : elle facilite son accès aux phénoménalités politiques se situant au niveau du pouvoir dirigeant et crée un cadre d'intelligibilité nécessaire à la compréhension des structures et des normes des systèmes socio-politiques observés. L'examen systématique de l'ordonnement institutionnel concerne un *situational datum* intervenant dans les processus socio-politiques intégratifs. Certes, il ne s'agit là que d'un des aspects des processus ; il n'y a, cependant, aucune raison de le négliger, comme c'est malheureusement de mode dans certains milieux politologiques<sup>24</sup>.

## B – La sociologie de l'intégration internationale : formes de théorisation

Les démarches de théorisation en intégration internationale peuvent se répartir sur plusieurs niveaux de présentation, dont les principaux se résument comme suit :

- niveau du degré d'élaboration théorique ;
- niveau du champ d'extension des schémas théoriques ;
- niveau méthodologique (méthodes et techniques) ;
- niveau du point d'application.

### 1. Le premier niveau est celui du *degré d'élaboration théorique*.

a) Certains travaux s'intéressent à la formulation de questions méthodiques visant à orienter les recherches en matière d'intégration internationale et constituant l'embryon pour des futures hypothèses. Il s'agit, notamment : de questions visant à dégager les conditions nécessaires et suffisantes pour le déclenchement et le développement ultérieur d'un processus intégratif ; de questions sur les traces morphologiques de l'action des protagonistes des processus d'intégration ; de questions sur les rapports entre unités politiques favorisant l'apparition et l'intensification des processus intégratifs (rapports égalitaires ou non égalitaires) ; de questions sur le passage de l'intégration économique à l'intégration politique ; de questions sur la portée du facteur culturel en matière d'intégration ; de questions sur le développement institutionnel des structures intégratives et ses effets au niveau de l'articulation et de l'agrégation des intérêts<sup>25</sup>.

24. En ce sens, voir D. EASTON, *A System Analysis of Political Life*, New York, 1967, p. 209 ; J. MEYNAUD, *Introduction à la science politique*, Paris, 1962, p. 98.

25. Au sein des travaux se consacrant entièrement ou partiellement à la formulation de diverses questions méthodiques relatives à l'intégration politique, nous relevons, à titre d'exemple, les études suivantes : A. ETZIONI, « A Paradigm for the Study of Political Unification », *World Politics*, 1962, n° 1, pp. 44-74 ; A. LIJPHART, « Cultural Diversity and Theories of Political Integration », *Revue canadienne de science politique*, 1971, n° 1, pp. 1-14 ; D. PUCHALA, « International Transactions and Regional Integration », *International Organization*, 1970, n° 4, pp. 732-763 et « Integration and Disintegration in Franco-German Relations : 1954-1965 », *International Organization*, 1970, n° 2, pp. 183-208 ; A. MARCHAL, *L'Europe solidaire*, Paris, 1964, tome I, surtout pp. 220-350 ; P. SOLDATOS, « Aspects sociologiques généraux du processus d'intégration européenne », *Il Politico*, 1971, n° 4, pp. 719-740 et surtout p. 735ss.

b) Sur le plan des hypothèses, nous pouvons nous référer aux efforts de transformation des questions méthodiques mentionnées ci-haut à des hypothèses de théorisation ou encore aux travaux de formulation d'une série d'hypothèses de réflexion autour de certaines tendances générales des mouvements d'intégration internationale <sup>26</sup>.

c) Il y a, enfin, les modèles théoriques achevés, globalisants ou partiels, dont nous parlerons dans la suite de notre exposé.

2. Suivant leur *champ d'extension*, on peut classer les efforts de théorisation des phénomènes d'intégration internationale en trois types de schématisation théorique : les théories *partielles* (ou spéciales ou spécifiques ou départementales ou étroites) qui manient des variables qui ne concernent qu'une phénoménalité réduite de l'intégration et n'aboutissent qu'à des conclusions applicables surtout à cette phénoménalité ; les théories *partielles d'un niveau moyen* (*Middle-Range Theories*), qui comportent un plus grand nombre de variables que les théories partielles et s'appliquent à plusieurs niveaux de phénoménalité intégrative ; les théories, enfin, *générales*, qui couvrent un très grand nombre de variables et peuvent englober l'ensemble de la phénoménalité intégrative.

a) Parmi les théories *partielles*, nous pouvons citer les études de Lindberg sur des questions de *decision-making*, mettant en relief, sur la base d'une étude de cas, l'impact des formes de décision déléguée sur les attitudes et les capacités de réponse des acteurs communautaires et nationaux, impliqués dans le processus intégratif européen <sup>27</sup> ainsi que les études de J. Meynaud et de D. Sidjanski sur les groupes de pression et les circuits d'échanges d'influence qu'ils empruntent <sup>28</sup>.

26. Voir notamment les hypothèses de BARREA, *op. cit.*, pp. 121-317, relatives aux conditions d'intégration et aux traits sociologiques généraux des processus d'intégration politique externe.

27. Nous nous référons ici aux parties de ses travaux qui se consacrent sur les questions du *decision-making*, plutôt qu'à celles qui se réfèrent à une théorie générale de la décision politique. Voir notamment L. LINDBERG, *The Political Dynamics of European Economic Integration*, Stanford, 1963 ; « Decision Making and Integration in the European Community », *International Organization*, 1965, n° 1, pp. 56-80. Parmi les autres auteurs dont les travaux se consacrent entièrement ou partiellement aux questions des processus décisionnels, voir S. BERNARD, « Pouvoir et influence », *La décision politique dans les Communautés* (ouvrage collectif), Bruxelles, 1969 ; J. BUCHMANN, « La capacité décisionnelle du système communautaire », *ibid.* ; N. BERNARD *et al.*, *Le Comité économique et social*, Bruxelles, 1972 ; L. DIERICKX, *Het Europese Besluitvormings proces en het Europese Integratieproces : De Totstandkoming van Verozdening Nr 17*, Bruxelles, 1972, surtout pp. 127-255 ; A. JAUMIN-PONSAR, *La capacité décisionnelle du système communautaire européen ; essai d'interprétation d'une crise*, Louvain, 1971.

28. J. MEYNAUD et D. SIDJANSKI, *Les groupes de pression dans la Communauté européenne*, Bruxelles, 1971. Cette étude est l'aboutissement de nombreuses démarches d'analyse descriptive et de théorisation, effectuées par ces deux auteurs dès 1960. Le professeur Sidjanski continue aujourd'hui les recherches sur les groupes de pression, entouré de ses collaborateurs de Genève. Voir, pour un premier aperçu sur ces recherches, D. SIDJANSKI et U. AYBERK, « Bilan des groupes et du processus de décision dans la Communauté des Six », *Res Publica*, 1974, n° 1, pp. 33-61.

b) Parmi les théories *partielles d'un niveau moyen*, dites en anglais *Middle-Range Theories*, nous nous limitons à citer quelques *modèles aux conditions* et notamment : celui d'Etzioni, se référant à l'intégration interne et internationale<sup>29</sup> ; celui de l'équipe de Princeton, dirigée par Deutsch et étudiant au grand nombre de processus d'intégration politique<sup>30</sup> ; celui de Haas et de Schmitter explorant, dans une perspective néo-fonctionnaliste, les variables d'intégration économique et politique à une large échelle internationale<sup>31</sup> ; celui de Nye, intéressé aux phénomènes d'intégration internationale, tant au niveau des pays en voie de développement que sur le plan des pays développés<sup>32</sup> ; celui de Barrea proposant une liste de variables explicatives pour l'analyse des processus d'intégration politique externe<sup>33</sup> ; notre propre modèle aux conditions, enfin, inspiré des typologies de variables précitées et dégagant quelques conditions intégratives et quelques corrélations morphologiques, propres au processus de l'intégration communautaire européenne<sup>34</sup>.

Tous ces modèles s'inscrivent dans le cadre d'un effort de théorisation des divers phénomènes intégratifs et visent à dégager les déterminants de l'intégration interne ou internationale. Ceci dit, ils connaissent toujours d'importantes limites explicatives. Ils ne parviennent pas encore à exprimer leurs propositions théoriques en termes de conditions nécessaires et suffisantes. En effet, le modèle de Princeton, malgré l'orientation historico-politique et comparative des recherches sur lesquelles il s'appuie, dégage certains traits morphologiques des processus intégratifs étudiés plutôt qu'une liste de déterminants. Les cinq autres démarches de théorisation situent leurs résultats au niveau de certaines hypothèses dont la base comparative et la force explicative sont à développer. Aussi leur portée théorique réside-t-elle encore uniquement dans l'aspect comparatif et systématique des typologies de conditions proposées. Des efforts d'opérationnalisation des variables et des rapports de variables, de globalisation des résultats de ces recherches à l'aide de variables

29. *Loc. cit.*

30. *Op. cit.*

31. Voir notamment les travaux de E.B. HAAS : *The Uniting of Europe ; Political, Social and Economic Forces : 1950-1957*, Stanford, 1958 ; « The Uniting of Europe and the Uniting of Latin America », *Journal of Common Market Studies*, 1967, n° 4, pp. 315-343 ; « Technocracy, Pluralism and the New Europe », *A New Europe ?*, Boston, Cambridge, 1964, pp. 62-88 (S. GRAUBARD, éd.) ; E. HAAS et Ph. SCHMITTER, « Economics and Differential Patterns of Political Integration », *International Organization*, 1964, n° 4, pp. 705-737. Voir également les travaux de Ph. SCHMITTER : « Further Notes on Operationalizing some Variables Related to Regional Integration », *International Organization*, 1964, n° 2, pp. 327-336 ; « Three Neo-functional Hypotheses about International Integration », *International Organization*, 1969, n° 1, pp. 161-166 ; « A Revised Theory of Regional Integration », *International Organization*, 1970, n° 4, pp. 836-868.

32. Voir ses études : *Pan-Africanism and East African Integration*, Cambridge, 1965 ; *Comparing Integration Process : A Suggestion for a Revision of the Haas-Schmitter Paradigm*, Genève, 1969 (ronéo) ; *Peace in Parts : Integration and Conflict in Regional Organization*, Boston, 1971 ; « Comparative Regional Integration : Concept and Measurement », *International Integration*, 1968, n° 4, pp. 855-880 ; « Comparing Common Markets : A Revised Neo-functional Model », *International Organization*, 1970, n° 4, pp. 796-835.

33. *Op. cit.*, pp. 121-317.

34. Voir : « Vers une sociologie de l'intégration communautaire européenne », *op. cit.*, p. 89ss.

psycho-sociales et, enfin, de formulation théorique axée sur le *decision-making process* semblent nécessaires pour un schéma explicatif et de portée prédictive.

c) Quant aux essais de théorisation *générale*, nous pouvons nous référer à trois tentatives : à la théorisation systémique de Lindberg et de Scheingold, axée sur le schéma eastonien<sup>35</sup> ; à celle des travaux de J. Galtung, de J. Siotis et de A. Donneur<sup>36</sup> s'efforçant de dégager les contours paneuropéens du mouvement d'intégration européenne et les relier à ceux du système international à l'aide de la théorie des systèmes internationaux et régionaux ; aux réflexions, enfin, de S. Bernard s'efforçant d'orienter la recherche vers l'élaboration d'un modèle de décision à grande échelle, qui, appuyé sur l'opérationnalisation de la relation « situation–attitudes–idéologie–décision », servirait de plaque tournant à la théorie générale de l'intégration internationale<sup>37</sup>. Cette dernière formule a l'avantage d'attirer notre attention sur l'importance des études de comportement pour une analyse systémique qui ne se limite pas seulement aux aspects structurels du système, mais se tourne également vers les processus d'échanges d'influence et leurs instruments d'articulation et d'agrégation des situations, des attitudes et des stimuli idéologiques.

3. Suivant la *méthode de théorisation* choisie, nous pouvons identifier deux voies d'approche importantes : l'approche *historico-comparative* des modèles aux conditions que nous venons d'évoquer ; l'approche *sociologique* des théorisations systémiques, qui remet les phénomènes intégratifs dans l'ensemble social (système et environnement), interne et international, et suit l'action réciproque des divers niveaux d'acteurs individuels ou collectifs et des voies d'interaction, de *decision-making* et de *feed-back*. La première approche est, en général, inductive, tandis que la seconde procède souvent selon les modalités de la déduction, s'efforçant d'appliquer aux processus intégratifs les enseignements des modèles globalisants ou partiels de la théorie politique.

35. Voir notamment les travaux de L. LINDBERG : « The European Community as a Political System : Notes toward the Construction of a Model », *Journal of Common Market Studies*, 1966, n° 4, pp. 344–387 ; « Integration as a Source of Stress on the European Community System », *International Organization*, 1966, n° 2, pp. 233–265 ; *Europe as a Political System : Measuring Political Integration*, 1967 (manuscrit) ; « Political Integration as a Multidimensional Phenomenon Requiring Multivariate Measurement », *International Organization*, 1970, n° 4, pp. 649–731. Voir aussi l'ouvrage de LINDBERG et SCHEINGOLD, « Europe Would-Be Polity », *op. cit.*

36. Les travaux essentiels illustrant ces démarches de théorisation sont les suivants : J. GALTUNG, *Cooperation in Europe*, New York, 1970, « Europe : Bipolar, Bicentric or Cooperative ? », *Journal of Peace Research*, 1972, n° 1, pp. 1–26, et « Some Institutional Suggestions for a System of Security and Cooperation in Europe », *Bulletin of Peace Proposals*, 1972, vol. 3 ; J. SIOTIS, *La Commission économique pour l'Europe et la reconstruction du système européen*, New York, Genève, 1967 ; A. DONNEUR, « Le système paneuropéen : un modèle d'analyse », *Études internationales*, 1973, nos 1–2, pp. 6–30. (Nous empruntons à A. DONNEUR, *loc. cit.*, pp. 10 et 28, nos références à GALTUNG et SIOTIS.) Les références de cette note n'ont évidemment pas un caractère exhaustif.

37. Voir « Réflexion sur l'état présent de la théorie de l'intégration régionale », *op. cit.*, p. 33.

4. Suivant les *techniques*, nous pouvons évoquer les principaux moyens d'investigation visant à une théorisation ultérieure.

– Il s'agit, tout d'abord, de la technique des recherches documentaires, utilisée très largement dans le cadre des études historiques comparatives et se rattachant davantage à l'approche descriptive plutôt qu'à l'analyse sociologique<sup>38</sup>.

– Nous pensons, en outre, aux sondages et études sur l'état de l'opinion publique, qui s'efforcent de connaître les attitudes et les comportements des masses ou des élites face aux processus intégratifs. À ce sujet, les travaux d'Inglehart<sup>39</sup>, de Deutsch<sup>40</sup>, de Rabier<sup>41</sup>, de Handley<sup>42</sup>, nous fournissent d'importants éléments d'analyse axés sur les phénomènes de consensus, de dissensus, de soutien, de tolérance, d'engagement, d'échanges d'influence, d'allégeance systémique, de communications sociales, de *decision-making*, etc.

– Nous avons également les intéressantes analyses de contenu de divers documents écrits et, notamment, celles effectuées à l'aide d'ordinateurs, par Deutsch, et portant sur les positions de certains grands journaux européens à l'égard du processus d'intégration communautaire<sup>43</sup>.

– Il y a aussi les intéressantes interviews de Deutsch s'adressant aux élites françaises et allemandes et visant à connaître leurs attitudes à l'égard de l'unification européenne<sup>44</sup>.

38. Voir dans notre ouvrage « Les données fondamentales de la politique britannique à l'égard de la Communauté économique européenne », *op. cit.* Il s'agit d'une étude effectuée sur la base des comptes rendus des débats de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

39. Voir notamment les travaux de R. INGLEHART : « Public Opinion and Regional Integration », *International Organization*, 1970, n° 4, pp. 764-795 ; « The New Europeans : Inward or Outward Looking », *International Organization*, 1970, n° 1, pp. 129-139 ; « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics*, 1970, n° 1, pp. 45-70 ; « La fin de l'intégration européenne ? », *Méthodes quantitatives et intégration européenne*, Genève, 1970 (D. SIDJANSKI, éd.).

40. Voir notamment K. DEUTSCH, *Arms Control and the Atlantic Alliance : Europe Faces Coming Policy Decisions*, New York, 1967 ; K. DEUTSCH et al., *France, Germany and the Western Alliance : A Study of Elite Attitudes on European Integration and World Politics*, New York, 1967.

41. Parmi les études de J.-R. Rabier, nous citons l'article « Les attitudes des Européens à l'égard de l'unification de l'Europe », *European Studies Newsletter*, 1973, n° 4, pp. 10-18. Nous devons également inscrire à l'actif de cet auteur plusieurs des travaux élaborés dans le cadre des activités de la Direction générale « Presse et Information » des Communautés européennes (*L'opinion des Européens sur les aspects régionaux et agricoles du Marché commun, l'unification politique de l'Europe et l'information du public*, décembre 1971 ; *Les Européens et l'unification de l'Europe*, juin 1972 ; *L'Europe est bien vue par les Européens*, décembre 1973 ; *Sondage « Communauté européenne 1973 » : L'Europe vue par les Européens*, janvier 1974 ; *Sondage « Communauté européenne 1973 » : L'Europe vue par les Européens*, mars 1974).

42. Voir notamment la communication inscrite au Congrès international de science politique à Montréal en août 1973, *Portrait des Européens*.

43. Voir notamment « Arms Control and the Atlantic Alliance », *op. cit.*

44. Voir notamment « France, Germany and the Western Alliance », *op. cit.*



– Une autre technique, au niveau de cette énumération, qui est loin d'être exhaustive, consiste en l'utilisation de procédés de mesure susceptibles de permettre la quantification des diverses variables explicatives du processus d'intégration. Les propositions de mesure de Lindberg<sup>45</sup>, de Puchala<sup>46</sup> et d'Alker<sup>47</sup>, la quantification des types de communications sociales par Deutsch et Savage<sup>48</sup>, la recherche de l'indice de l'acceptation relative mise au point par Deutsch et Savage<sup>49</sup>, les quantifications d'Inglehart, de Russett et de Handley<sup>50</sup>, ainsi que toute la série des travaux de quantification de l'Institut d'études européennes à Genève, guidés par Singer<sup>51</sup> et par Sidjanski<sup>52</sup>, nous proposent des techniques susceptibles de nous permettre de passer, non seulement au niveau de l'intégration internationale, mais aussi en relations internationales en général, à l'âge positif des conclusions quantifiées et, de ce fait, opérationnelles en matière d'explication et de prévision des systèmes internationaux et des processus d'intégration y afférents.

5. Sur le plan, enfin, du *point d'application* des démarches de théorisation, nous pouvons établir trois niveaux d'analyse :

a) Le niveau de la *conceptualisation*, nous proposant, entre autres<sup>53</sup>, les concepts de *fonctionnalisme*<sup>54</sup>, de *néo-fonctionnalisme*<sup>55</sup>, de *communauté de*

45. Voir « Europe as a Political System : Measuring Political Integration », *op. cit.*, et « Political Integration as a Multidimensional Phenomenon Requiring Multivariate Measurement », *loc. cit.*

46. Voir : *International Political Community Formation in Western Europe : Progress and Prospects* (manuscrit), 1966 ; « International Transactions and Regional Integration », *loc. cit.* ; « Integration and Disintegration in Franco-German Relations », *loc. cit.*

47. Voir notamment son étude « Integration Logics », *International Organization*, 1970, n° 4, pp. 869-914, ainsi que celle élaborée avec D. PUCHALA, « Trends in Economic Partnership : the North Atlantic Area, 1928-1963 », *Quantitative International Politics*, New York, 1968 (D. SINGER, éd.).

48. Cette démarche de quantification a rendu opérationnels les divers indices des communications sociales.

49. K. DEUTSCH et R. SAVAGE, « A Method for the Gross Analysis of Transaction Flows », *Econometrica*, 1960, n° 3, pp. 551-572.

50. Voir B. RUSSETT, *International Regions and the International System*, Chicago, 1967 ; D. HANDLEY, « Mesure de l'intégration dans la Communauté européenne : 1936-1968 », *Méthodes quantitatives et intégration européenne*, *op. cit.*, pp. 95-118 ; voir également les travaux d'Inglehart, note 39 de cette étude.

51. Voir notamment SINGER, « Quantitative International Politics », *op. cit.*, et « The Behavioral Science Approach to International Relations », *loc. cit.*

52. Voir l'ouvrage collectif *Méthodes quantitatives et intégration européenne*, *op. cit.*

53. Il est évident que dans les limites de l'espace disponible pour cette étude, notre liste conceptuelle ne peut être exhaustive : il ne nous est pas possible d'évoquer toute l'œuvre de conceptualisation réalisée en la matière.

54. Voir notamment les travaux de D. MITRANY, *The Progress of International Government*, New Haven, 1933, et surtout, *A Working Peace System*, Chicago, 1966.

55. Voir les travaux de HAAS, cités dans la note 31, et son ouvrage *Beyond the Nation-State*, Stanford, 1964, ainsi que son article, « International Integration : The European and the Universal Process », *International Organization*, n° 3, 1961, pp. 366-392.

sécurité<sup>56</sup>, de *communications sociales*<sup>57</sup>, d'*acceptation relative*<sup>58</sup>, de « *core area* »<sup>59</sup>, d'*unification*<sup>60</sup>, d'*internationalisation*<sup>61</sup>, de *système politique*<sup>62</sup>, d'*assimilation sociale*<sup>63</sup>, représente, en matière d'intégration, un terrain fort fécond pour les démarches de théorisation.

b) Le niveau des *analyses causales* de Deutsch, de Haas, de Schmitter, de Nye, de Barrea, d'Etzioni et de plusieurs autres spécialistes, contribue à une meilleure connaissance des conditions d'apparition et de développement des processus intégratifs<sup>64</sup>.

c) Celui, enfin, des *schématisations globalisantes*, de type surtout eastonien, ayant recours aux modèles déductifs pour formuler des propositions générales et donner une vue simplifiée de la réalité intégrative, dote la sociologie de l'intégration internationale d'un cadre d'intelligibilité fort pertinent<sup>65</sup>.

### III – APPRÉCIATION CRITIQUE DES SCHÉMAS DE THÉORISATION DE LA SOCIOLOGIE DE L'INTÉGRATION INTERNATIONALE

Dans les limites de l'espace disponible, nous ne pouvons pas prétendre à une analyse critique à caractère exhaustif. Aussi cette dernière partie de notre exposé se cantonnera-t-elle dans une double démarche :

56. Voir « *Political Community and the North Atlantic Area* », *op. cit.*, p. 5.

57. Voir, notamment, K. DEUTSCH : *Nationalism and Social Communications : An Inquiry into the Foundations of Nationality*, New York, 1953 ; *Political Community at the International Level : Problems of Definition and Measurement*, New York, 1954 ; *The Nerves of Government : Models of Political Communications and Control*, New York, 1963 ; « *Communications Theory and Political Integration* », *The Integration of Political Communities*, New York, 1964 (Ph. JACOB et J. TOSCANO, éd.) ; « *The Impact of Communications upon International Relations Theory* », *Theory of International Relations : The Crisis of Relevance*, N.J., 1968 (A. SAÏD, éd.) ; DEUTSCH *et al.*, « *Political Community and the North Atlantic Area* », *op. cit.*

58. Voir, notamment, DEUTSCH et SAVAGE, *loc. cit.*

59. Voir DEUTSCH *et al.*, « *Political Community and the North Atlantic Area* », *op. cit.*, p. 38 et p. 72ss.

60. Voir ETZIONI, *loc. cit.*, pp. 58–59.

61. Voir ETZIONI, « *The Epigenesis of Political Communities at the International Level* », *International Politics and Foreign Policy*, New York, 1969, pp. 348ss. (J.N. ROSENAU, éd.).

62. Voir les travaux de D. EASTON : *The Political System : An Inquiry into the State of Political Science*, New York, 1953 ; « *An Approach to the Analysis of Political System* », *World Politics*, 1957, n° 2, pp. 383–400 ; *A Framework for Political Analysis*, N.J., 1965 ; *A System Analysis of Political Life*, New York, 1965, et surtout : « *Categories for the Systems Analysis of Politics : Continuities in Political Research* », *Varieties of Political Theory* (ouvrage collectif), N.J., 1966, p. 147 (D. EASTON, éd.).

63. Voir les études de PUCHALA, « *Integration and Disintegration in Franco-German Relations* », *loc. cit.*, et « *The Pattern of Contemporary Regional Integration* », *International Studies Quarterly*, 1968, n° 1, surtout pp. 47ss.

64. Voir *supra*, et les notes afférentes.

65. Voir *supra*, et les notes afférentes.

Pour cette anatomie des démarches de théorisation en général, nous avons été inspiré de S. HOFFMANN, « *Theory and International Relations* », *International Politics and Foreign Policy*, New York, 1969, pp. 30–40 (J.N. ROSENAU, éd.).

- évoquer certaines des réalisations positives de la théorie de l'intégration internationale, caractérisée par des efforts d'intelligibilité du réel ;
- mettre en relief les faiblesses essentielles de cette branche de discipline, tant au niveau de la compréhension qu'à celui de la classification systématique des variables de théorisation identifiées.

#### A – La portée de notre savoir sociologique en intégration internationale

L'apport sociologique à l'étude du phénomène de l'intégration peut, croyons-nous, être ramené à une œuvre de systématisation, aux traits explicatifs, prédictifs et globalisants.

En effet, l'effort essentiel des spécialistes en intégration internationale, engagés dans la voie de l'approche sociologique, fut d'assurer le caractère systématique des recherches à quatre niveaux essentiels : au niveau de la réunion des faits, de leur tri et de leur observation ; au niveau des instruments d'analyse ; au niveau de la formulation des éléments explicatifs des problématiques étudiées ; au niveau, enfin, des conclusions finales, dégagant une série de propositions générales, susceptibles d'indiquer les tendances générales qui régissent les phénomènes intégratifs.

Cette systématisation s'appuie sur plusieurs éléments.

1. Il a fallu, tout d'abord, parvenir à la formulation de certaines questions méthodiques, voire de certaines hypothèses de travail, propres aux phénomènes intégratifs. Au lieu de partir d'une réunion analytique des faits, plusieurs spécialistes de la matière ont orienté leurs travaux descriptifs vers des recherches susceptibles de fournir des éléments de réponse à certaines problématiques préalablement établies : les conditions favorables au déclenchement et au développement des processus intégratifs, les rapports reliant l'intégration économique à l'intégration politique, les forces d'enchaînement dynamique développant les processus d'intégration, la réponse à la question « l'économique ou le politique d'abord ? », le rôle des élites, politiques et socio-économiques, culturelles, technocratiques, militaires, etc., l'impact des groupes organisés et des masses permissives dans lesdits processus, le degré de résistance des notions d'intérêt national et de souveraineté aux mêmes processus, la phase de démarrage (*take-off*) du mouvement d'intégration, les effets extérieurs de l'intégration, les rapports entre le système intégré et le système international global, la relation « intégration–communications sociales », le degré de développement des systèmes politiques et leur participation aux processus d'intégration, l'essence hégémonique ou égalitaire des réalisations intégratives, les stratégies et les tactiques en matière d'intégration, les processus de négociation et de décision y rattachés, sont parmi les problématiques essentielles que la théorie de l'intégration a formulées par des questions méthodiques ou par des hypothèses de travail. Pareille démarche a orienté la recherche des faits et a précisé la finalité des travaux descriptifs qui, auparavant, se faisaient souvent de manière désordonnée, confuse et incertaine.

2. Une deuxième dimension du caractère systématique des travaux de sociologie de l'intégration est celle des procédés méthodologiques. Ainsi que nous l'avons déjà vu, cette branche de discipline a bénéficié des progrès des sciences sociales

dans le domaine de la méthodologie pour recourir à des méthodes et à des techniques susceptibles de nous donner un tableau plus précis des faits et des variables explicatives portant sur les processus intégratifs explorés.

3. Un troisième niveau de systématisation est celui des démarches explicatives. La sélection des faits n'étant pas pour la sociologie de l'intégration un but en soi, nous avons assisté à de nombreuses démarches d'explication des phénomènes observés, basées sur des grilles de variables méthodiquement construites. À ce niveau, un effort de distinction entre les variables essentielles et les variables secondaires, des opérations de réduction du nombre des variables explicatives afin de rendre leur maniement plus facile, une recherche constante de moyens de mesure qualitative et quantitative des variables identifiées et recensées, l'établissement des rapports existant entre les variables explicatives, furent parmi les principales démarches d'explication systématique des phénomènes d'intégration.

4. Quant aux généralisations, enfin, les spécialistes de la sociologie de l'intégration se sont efforcés de trouver un cadre globalisant d'analyse pour y intégrer les résultats de leur observation et pour parvenir à dégager un cadre général, susceptible de faciliter la synthèse théorique de plusieurs recherches et analyses partielles. Il s'agit d'un effort d'identification des lois de tendance qui régissent l'intégration et qui peuvent avoir une portée prévisionnelle.

À ce propos, l'utilisation des études sur l'intégration dans une optique systémique, qui incorpore tous les phénomènes intégratifs dans un ensemble sociétal interne et international, a permis de formuler des propositions générales au sujet des règles qui sous-tendent les phénomènes intégratifs. Ainsi, grâce à de nombreux efforts de théorisation, on a atteint un plus grand degré de précision dans notre connaissance des problèmes d'intégration. Nous savons, par exemple, qu'une organisation d'intégration fonctionne selon les normes d'un système politique, qu'elle est en étroite relation avec son environnement, c'est-à-dire que ses conditions d'apparition et d'évolution dépendent des *stress* de l'environnement et des incapacités fonctionnelles des systèmes nationaux. Nous avons, également, de nombreuses études sur les rôles des acteurs des processus d'intégration, la portée de l'action motrice des élites, le degré d'adaptabilité des dirigeants, les niveaux et les modalités d'engagement des masses dans les processus intégratifs, les interactions masse-élite, les nouvelles tactiques décisionnelles que les structures intégratives ont permis de mettre au point, les interactions entre systèmes intégrés et sous-systèmes nationaux, etc. Il y a dans tout cela un début de globalisation qui, par des travaux de longue haleine et à large base historico-comparative, pourrait nous permettre de déceler les constantes des mouvements d'intégration et leurs orientations futures.

#### B – Les limites explicatives des démarches de théorisation en intégration internationale

Notre évaluation critique de l'œuvre accomplie par la sociologie de l'intégration internationale doit nécessairement comprendre des références précises aux contours restrictifs de cette branche de discipline. Sans prétendre à un bilan exhaustif en la matière et à une référence spécifique aux travaux réalisés, nous

procéderons ici à la formulation de certaines réflexions générales sur les insuffisances des schémas de théorisation relatifs à la phénoménalité intégrative.

1. *Les contours restrictifs de la base descriptive des travaux en sociologie de l'intégration internationale.* La plupart des travaux substantiels sur l'intégration internationale sont privés d'un substratum événementiel comparatif suffisant. En effet, ils se consacrent à la théorisation d'une phénoménalité intégrative généralement circonscrite et cantonnée dans une des régions du système international <sup>66</sup>, plutôt qu'à l'exploration historico-comparative s'étendant sur plusieurs phénomènes d'intégration internationale. Quant aux quelques études à caractère comparatif <sup>67</sup>, elles hésitent entre l'approche déductive et la démarche inductive et s'abstiennent d'exploiter systématiquement l'acquis des travaux historiques ou les possibilités de la recherche empirique à grande échelle <sup>68</sup>.

2. *La complexité d'une réalité en constant devenir.* De nombreuses constructions théoriques en intégration internationale s'appuient sur des tranches événementielles en mouvement : on observe, classe, analyse et interprète les faits intégratifs à mesure qu'ils se déroulent. Dès lors, on ne doit pas s'étonner à la vue de certaines théorisations quelque peu hâtives ou faites à chaud et ne disposant pas du nécessaire recul.

Ceci dit, un délai de réflexion est, à notre avis, indispensable pour saisir la substance des événements passés, réaliser le tri de nouveaux éléments descriptifs, appréhender les traits essentiels des phénomènes intégratifs. Il ne serait nullement inopportun, tant au point de vue opérationnel que sur le plan épistémologique, de voir la sociologie de l'intégration effectuer un arrêt pour reprendre son souffle, élargir ses sources documentaires, enrichir ses pistes de recherche, revoir ses instruments d'observation et de théorisation. Car, nous pensons d'une manière générale avec Sidjanski que « les démarches théorique et pratique cheminent ensemble ; c'est un acte de création continue et, dans ce sens, indivisible <sup>69</sup> ».

3. *L'absence d'un faisceau complet de théories partielles en intégration internationale, suffisamment cohérent, homogène et opérationnel.* L'acheminement de la sociologie de l'intégration internationale vers la construction d'une théorie générale pouvant tenir compte de la tranche socio-politique essentielle de la phénoménalité intégrative observée est une tâche de longue haleine et d'évolution assez complexe. Sa réalisation passe par l'élaboration d'une série de théories partielles, spéciales et d'un niveau moyen, tissant le canevas de la globalisation future et fournissant la base d'un schéma explicatif satisfaisant. Or l'état actuel de nos recherches empiriques et de nos modèles théoriques en sociologie de

66. Nous avons, notamment, des études portant sur l'intégration régionale se déroulant au sein des continents africain, américain (Amérique du Nord, Amérique latine, Amérique centrale), asiatique et européen.

67. Voir, notamment, l'étude de l'équipe de Princeton, « Political Community and the North Atlantic Area », *op. cit.*, qui glisse très vite aux globalisations sociologico-politiques relatives à l'essence des phénomènes d'intégration politique.

68. L'exploitation des données historico-politiques portant sur la phénoménalité intégrative ne nous paraît pas satisfaisante.

69. « Dimensions européennes de la science politique », *op. cit.*, p. 145.

l'intégration internationale est révélateur du degré d'insuffisance des travaux descriptifs et du caractère inachevé des théories particulières : une théorie de la décision à grande échelle et un faisceau de modèles d'analyse partielle seraient de nature à promouvoir le développement de la branche de discipline concernée.

4. *L'absence d'un circuit fermé continu, représentant les rapports reliant les systèmes intégrés aux sous-systèmes nationaux, d'une part, et au système international global, d'autre part, constitue une importante limitation des démarches en théorie de l'intégration internationale.* Il est incontestable, en effet, que les systèmes régionaux intégrés jouent un rôle fort important au niveau du fonctionnement et du changement des systèmes internes et du système international. Ceci étant, nous n'avons pas pu encore développer, dans le cadre de la sociologie des relations internationales en général, de la théorie de l'intégration internationale en particulier, une définition exacte de la place de chaque système régional sur le circuit d'interactions du système international et préciser les liens qui l'unissent aux autres sous-systèmes nationaux ou internationaux partiels. Des travaux comme ceux de Singer, de Siotis et de Donneur sur le système international et ses sous-systèmes constituent un début de théorisation susceptible d'incorporer les phénomènes d'intégration internationale dans la réalité de leurs sous-systèmes internes et dans celle de l'ensemble systémique global. L'étude de l'intégration internationale à la lumière des transferts et des pertes de pouvoir au niveau national, des aménagements institutionnels et décisionnels, des communications sociales, des situations conflictuelles et de l'équilibre des forces, pour ne citer que quelques cas, pourrait sécréter, à notre avis, des éléments explicatifs aidant à l'intelligibilité du réel. Pareille approche implique une analyse démystifiante de l'État national, des structures multinationales des entreprises économiques et des efforts de regroupement régional aux aspects protectionnistes.

5. *Les insuffisances de la théorie politique.* Nous pouvons affirmer ici avec S. Bernard que « la théorie de l'intégration régionale fonctionne aujourd'hui comme un admirable révélateur des insuffisances de la théorie politique générale <sup>70</sup> ». L'analyse elliptique des processus de décision politique, la reconstitution inachevée des mécanismes d'échanges d'influence socio-politique, l'identification encore limitée des déterminants psycho-sociaux des phénomènes politiques, l'*hyperfactualism*, la quantification insuffisante des variables explicatives et de leurs rapports, constituent autant de points faibles de l'analyse politique en général, de la sociologie de l'intégration en particulier. Ils indiquent, par ailleurs, les directions de développement de l'effort théorique à entreprendre en la matière.

6. *La relativité de l'explication sociologique.* L'explication sociologique des phénomènes intégratifs n'est pas réductible aux formulations d'un déterminisme rigoureux et ceci pour trois raisons essentiellement : 1) l'objet de l'explication sociologique « n'a pas cette constance, cette fermeté d'allure, cette capacité d'être simplifié, décomposé, réduit à ce qu'il a d'homogène et de constant, toutes

70. Postface à notre ouvrage *Les données fondamentales de la politique britannique à l'égard de la Communauté économique européenne*, op. cit., p. 171.

qualités propres de l'objet physique<sup>71</sup> » ; 2) la marche du raisonnement sociologique, les modes de sélection des faits dépendent des idéaux, des croyances et de la formation du chercheur, ce qui ajoute à la relativité des schémas explicatifs ; 3) nos connaissances descriptives des phénomènes d'intégration n'ont pas encore la profondeur analytico-conjoncturelle ou historico-politique et l'ampleur comparative nécessaires à une théorisation rigoureuse ; dès lors, les théorisations réalisées ne réussissent pas toujours à cerner la phénoménalité étudiée, à expliquer son essence et à dégager ses prolongements dans le temps et dans l'espace.

#### IV – CONSIDÉRATIONS FINALES

Avant d'écrire le point final de cette étude qui se veut synthétique et critique, il convient de nous consacrer à une ultime réflexion ayant pour but de cerner davantage les faiblesses et les prolongements potentiels de la théorie de l'intégration internationale. Il s'agit, en effet, de mettre l'accent sur certains éléments d'évaluation de l'œuvre accomplie dans le cadre de cette branche de discipline, glanés tout au long de notre entreprise de bilan et méritant une récapitulation finale.

Nous savons aujourd'hui que la croissance rapide, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, de la phénoménalité intégrative<sup>72</sup> de l'après-guerre a été à l'origine de l'avènement d'une littérature spécialisée faisant de l'intégration internationale son banc d'essai en matière d'exploration de diverses formules de théorisation et jetant les bases de cette branche de discipline qu'est la sociologie de l'intégration internationale.

Ceci dit, les positions successives de la courbe permettant la représentation de l'évolution de la théorie de l'intégration internationale indiquent un processus de théorisation plein de péripéties et d'incertitudes. On y observe des mouvements ascendants et des inflexions vers la baisse correspondant respectivement aux entreprises théoriques concluantes et aux faiblesses d'analyse manifestées. Analysant de plus près cette situation, nous pouvons procéder aux constatations suivantes :

– Situés à l'intersection de la phénoménalité politique interne et de la phénoménalité politique internationale, les processus d'intégration internationale ont été soumis à une analyse circonstanciée bénéficiant de l'apport théorique de la discipline politique interne et de la sociologie des relations internationales. Aussi ont-ils fourni un champ d'investigation privilégié permettant de tester, voire d'améliorer, la force analytique, explicative et prédictive des cadres théoriques conçus et utilisés par et pour ces deux niveaux de réflexion<sup>73</sup>.

71. G. GORIELY, « De la relativité du savoir sociologique », *Revue de l'Institut de sociologie*, 1950, n° 1, p. 31.

72. Nous pensons, notamment, à la prolifération des systèmes d'intégration internationale ainsi que de leurs types et objectifs (organisations interétatiques, organisations transnationales, organisations supranationales).

73. Nous nous référons ici aux schémas de théorisation basés sur les communications sociales, le rôle des élites, les attitudes des groupes et des masses, les causes profondes des phénomènes intégratifs, les déterminants psycho-sociaux de ces mêmes phénomènes, le *decision-making*, les options fonctionnalistes et néo-fonctionnalistes, les systèmes politiques, etc.

– S'inscrivant dans le *hard core* des sciences sociales, les phénomènes d'intégration internationale ont été analysés dans un environnement méthodologique fécond <sup>74</sup>. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous disposons d'un ensemble de données en intégration internationale favorisant une meilleure intelligibilité des problématiques observées dans ce domaine.

– Cette avance au niveau de la théorisation n'a toutefois pas été toujours suivie par des recherches empiriques progressant au même rythme. Un décalage apparut entre le degré de théorisation et le degré d'investigation empirique, entre l'ampleur des travaux théoriques en intégration internationale et le volume de nos connaissances descriptives sur cette même phénoménalité, faisant perdre souvent à la sociologie de l'intégration internationale son contact avec les réalités.

– Ce déséquilibre au niveau de la sociologie de l'intégration internationale a été nettement perçu vers le début des années soixante-dix. Des auteurs qui, comme Inglehart, Rabier et Sidjanski, avaient toujours axé leurs interprétations théoriques sur une observation systématique de la réalité, ont compris qu'une intensification des recherches relatives, entre autres, au rôle des groupes socio-politiques et aux attitudes de l'opinion publique constituait un outil efficace pour l'élargissement substantiel de nos connaissances en matière d'intégration internationale et susceptible de fournir un substratum descriptif solide aux entreprises de théorisation y afférentes <sup>75</sup>.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons conclure cet essai de bilan critique en formulant le souhait que le spécialiste de l'intégration internationale s'intéresse davantage à des études historico-politiques et même juridico-institutionnelles à caractère comparatif. L'examen critique de certaines hypothèses fondamentales de travail nous dévoilera le substratum des grandes entreprises intégratives et leurs répercussions socio-politiques profondes. Pour ne citer que quelques exemples, il conviendrait d'ordonner nos conclusions sur l'avenir de l'État national et de la souveraineté étatique dans un contexte postindustriel, sur les rouages parlementaires dans les sociétés dites surdéveloppées et les unités supranationales, sur le phénomène bureaucratique et les institutions d'intégration, sur le degré d'autonomie des structures intégratives opérant au milieu d'un canevas économique-commercial tissé par les sociétés multinationales, sur la part, enfin, de réalisme socio-politique et d'idéalisme internationaliste qu'on pourrait rencontrer au niveau des attitudes supranationalistes des élites nationales <sup>76</sup>. Pareille réflexion aidera la sociologie de l'intégration internationale à rétablir l'équilibre entre théorie et réalités, à dépasser la frontière de l'approximation, à franchir le seuil des interprétations partielles et à déboucher sur une interprétation globalisante qui s'annexe les phénomènes essentiels de l'intégration internationale.

74. Voir, par exemple, les sondages d'opinion, les enquêtes, les recherches documentaires, les analyses de contenu, les approches de quantification, etc.

75. Voir aussi certains des travaux mentionnés dans les notes 38-52.

76. Les travaux présentés au dernier Congrès mondial de l'Association internationale de science politique à Montréal (août 1973), sur la souveraineté nationale et l'intégration, indiquent une telle orientation.